

RAPPORT
FINANCIER
SEMESTRIEL

2025



2025

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

DBV TECHNOLOGIES

Société Anonyme au capital de 13.697.369,70 euros

107, avenue de la République

92320 Châtillon

441 772 522 R.C.S. Nanterre



1 COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU PREMIER SEMESTRE 2024 **3**

2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ **21**

2.1	Revue d'activité du premier semestre 2025	22
2.2	Analyse du résultat consolidé	22
2.3	Analyse du bilan consolidé	24
2.4	Analyse des flux de trésorerie consolidés	24
2.5	Principales transactions avec les parties liées	25
2.6	Principaux risques et incertitudes pour les six prochains mois de l'exercice 2025	25

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2025 **27**

4 DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL **31**



1



COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU PREMIER SEMESTRE 2025

État consolidé de la situation financière intermédiaire (en milliers de dollars)

	Notes	30/06/2025	31/12/2024
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		26	40
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	Note 4	5 579	5 385
Immobilisations corporelles		11 055	11 306
Autres actifs non courants		5 333	4 423
Total des actifs non courants		21 993	21 154
Actifs courants			
Créances clients et comptes rattachés		—	—
Autres actifs courants	Note 5	18 034	11 932
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 6	103 207	32 456
Total des actifs courants		121 241	44 388
TOTAL DE L'ACTIF		143 233	65 542

	Notes	30/06/2025	31/12/2024
PASSIF			
Capitaux propres	Note 7		
Capital social		15 393	11 650
Primes liées au capital		214 621	141 635
Réserves et report à nouveau		(69 701)	1 247
Écarts de conversion		(5 128)	(13 024)
Résultat de la période		(69 015)	(114 123)
Total des capitaux propres		86 169	27 385
Passifs non courants			
Dettes financières non courantes		—	—
Obligations locatives à plus d'un an		6 698	6 296
Provisions non courantes		941	722
Autres passifs non courants		—	—
Total des passifs non courants		7 640	7 018
Passifs courants			
Dettes financières courantes		—	—
Obligations locatives à moins d'un an		996	654
Provisions courantes		117	122
Fournisseurs et comptes rattachés		40 792	22 032
Autres passifs courants		7 520	8 331
Total des passifs courants		49 425	31 139
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		143 233	65 542

Compte de résultat consolidé intermédiaire (en milliers de dollars)

	Notes	Au 30 juin	
		2025	2024
Produits opérationnels			
Chiffre d'affaires	Note 10	–	–
Autres revenus	Note 10	2 217	2 568
Total des produits		2 217	2 568
Charges opérationnelles			
Recherche et développement	Note 11	(55 101)	(46 705)
Frais commerciaux	Note 11	(681)	(1 739)
Frais généraux	Note 11	(14 054)	(16 498)
Total des charges		(69 835)	(64 941)
Résultat opérationnel		(67 618)	(62 373)
Produits financiers	Note 13	163	2 191
Charges financières	Note 13	(1 443)	(356)
Résultat financier		(1 280)	1 835
Impôt sur les sociétés		(117)	(48)
Résultat net		(69 015)	(60 587)
Résultat de base et dilué par action (\$/action)	Note 16	(0,58)	(0,63)

État du résultat global intermédiaire (en milliers de dollars)

	Notes	Au 30 juin	
		2025	2024
Résultat net		(69 015)	(60 587)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, nets d'impôts	Note 8	(35)	72
Écarts de conversion de consolidation de la société-mère		7 896	(4 031)
Écarts de conversion de consolidation susceptibles d'être reclassés au compte de résultat		–	4
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		(61 154)	(64 542)

État des flux de trésorerie consolidés intermédiaires (en milliers de dollars)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024
Résultat de la période		(69 015)	(60 587)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles :			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Amortissements, dépréciations et provisions		2 136	(156)
Charges calculées liées aux paiements en actions		2 947	3 483
Dépréciation des stocks		10 251	1 289
Autres éléments		1 116	155
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt		(52 565)	(57 104)
Stocks		(10 251)	(1 289)
Créances clients		—	—
Autres actifs courants		(3 957)	(5 983)
Fournisseurs		14 977	(3 043)
Autres passifs courants et non-courants		(1 527)	(2 577)
Variation du besoin de fonds de roulement		(757)	(11 603)
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles		(53 322)	(68 708)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des immobilisations corporelles		(42)	(2 069)
Variation des immobilisations incorporelles		—	—
Variation des immobilisations financières		(371)	626
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(413)	(1 443)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation des avances remboursables		—	—
Diminution des avances remboursables		—	—
Actions d'autocontrôle		70	(95)
Augmentation de capital		116 922	—
Remboursement des dettes locatives		(75)	(900)
Intérêts sur obligations locatives		(176)	(155)
Autres flux de trésorerie liés aux activités financières		—	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		116 741	(1 150)
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie		63 005	(71 300)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		32 456	141 367
Incidence des variations du cours des devises		7 746	(3 853)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		103 207	66 213

La société présente désormais les dépréciations de stocks séparément de la ligne "Stocks" de la variation du besoin de fonds de roulement. Les données comparatives ont été mises à jour pour assurer la cohérence et la comparabilité avec la période en cours.

État des variations des capitaux propres consolidés intermédiaires (en milliers de dollars)

	Capital social		Primes liées au capital	Réserves et report à nouveau	Résultats cumulés	Ecart de conversion	Total capitaux propres
	Actions ordinaires						
	Nombre d'actions	Montant					
Au 1er janvier 2024	96 431 770	10 972	208 110	2 758	(72 710)	(8 796)	140 334
Résultat net					(60 587)		(60 587)
Autres éléments du résultat global				72		(4 027)	(3 955)
Affectation du résultat				(72 710)	72 710		
Augmentation de capital	61 308	6	(6)				
Emission de BSA							
Neutralisation des actions propres				(95)			(95)
Paiements en actions				3 483			3 483
Imputation des résultats sur prime d'émission			(66 433)	66 433			
Autres mouvements						(4)	(4)
AU 30 JUIN 2024	96 493 078	10 978	141 670	(59)	(60 587)	(12 827)	79 176
Au 1er janvier 2024	96 431 770	10 972	208 110	2 758	(72 710)	(8 796)	140 334
Résultat net					(114 123)		(114 123)
Autres éléments du résultat global				228		(4 227)	(3 999)
Affectation du résultat				(72 710)	72 710		—
Augmentation de capital	6 415 731	678	(43)				635
Neutralisation des actions propres				(47)			(47)
Paiements en actions				4 620			4 620
Imputation des résultats sur prime d'émission			(66 433)	66 433			—
Autres mouvements				(35)			(35)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	102 847 501	11 650	141 635	1 247	(114 123)	(13 024)	27 385
Au 1er janvier 2025	102 847 501	11 650	141 635	1 247	(114 123)	(13 024)	27 385
Résultat net					(69 015)		(69 015)
Autres éléments du résultat global				(35)		7 896	7 861
Affectation du résultat				(114 123)	114 123		—
Augmentation de capital	34 126 196	3 743	27 239				30 982
Emission de BSA et BSA préfinancés			85 939				85 939
Neutralisation des actions propres				71			71
Paiements en actions				2 947			2 947
Imputation des résultats sur prime d'émission			(40 193)	40 193			—
Autres mouvements							—
AU 30 JUIN 2025	136 973 697	15 393	214 621	(69 701)	(69 015)	(5 128)	86 169

Notes aux états financiers

Note 1	La Société	9	Note 9	Dettes fournisseurs et autres passifs	16
Note 2	Principes généraux et déclaration de conformité	10	Note 10	Produits opérationnels	16
Note 3	Principes comptables	11	Note 11	Charges opérationnelles	17
Note 4	Contrat de location	12	Note 12	Paiements en actions	18
Note 5	Autres actifs courants	13	Note 13	Produits et charges financiers	18
Note 6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	Note 14	Engagements hors bilan	18
Note 7	Capitaux propres	14	Note 15	Relations avec les parties liées	18
Note 8	Provisions courantes et non courantes	16	Note 16	Résultat par action	19
			Note 17	Événements postérieurs à la clôture	19

Note 1 La Société

Créée en 2002, DBV Technologies SA (« DBV Technologies » ou « la Société »), société de droit français, est une société biopharmaceutique spécialisée, au stade clinique, qui vise à changer le domaine de l'immunothérapie en développant une nouvelle plateforme technologique appelée Viaskin®.

Faits marquants du premier semestre 2025

Le 8 janvier 2025, DBV Technologies a annoncé les résultats positifs à 3 ans de l'étude de prolongation en ouvert d'EPITOPÉ, étude clinique de phase 3. Les données de l'étude EPITOPÉ OLE (Open Label Extension) ont démontré une amélioration continue sur 36 mois de VIASKIN® Peanut chez les enfants âgés de 1 à 3 ans :

- 68,2 % des sujets ont effectué le test de provocation orale (~12 à 14 graines d'arachide) sans atteindre les critères d'arrêt de l'étude, comparativement à 30,7 % après 12 mois.
- Aucune réaction anaphylactique ni aucun effet indésirable grave liés au traitement ne sont survenus au cours de la troisième année de l'étude EPITOPÉ OLE.

DBV a également annoncé le 8 janvier des données relatives au temps de port quotidien du patch issues de l'étude EPITOPÉ qui soutiennent la proposition d'indication proposée par la société à la FDA.

Le 24 mars 2025, la Société a annoncé avoir conclu un accord avec la FDA sur les données d'innocuité requises pour la demande de licence de produit biologique (BLA) du patch Viaskin® Peanut chez les enfants de 4 à 7 ans, accélérant ainsi au premier semestre 2026 le dépôt de la demande de BLA.

L'étude complémentaire COMFORT sur la sécurité du patch Viaskin Peanut chez les enfants de 4 à 7 ans n'est plus nécessaire.

La FDA a confirmé que les données d'innocuité de l'étude clinique de phase 3 VITESSE et son étude de prolongation en ouvert (OLE) seront suffisantes pour soutenir une demande de licence de produit biologique (BLA) pour le patch Viaskin Peanut chez les enfants de 4 à 7 ans.

Le dépôt du BLA pour le patch Viaskin Peanut chez les enfants de 4 à 7 ans est désormais prévu pour le premier semestre 2026; DBV anticipe que ceci pourrait accélérer d'environ un an la commercialisation du produit, s'il est approuvé par la FDA.

Le 28 mars 2025, la Société a annoncé un financement d'un montant pouvant atteindre 306,9 millions de dollars (284,5 millions d'euros), comprenant un produit brut de 125,5 millions de dollars (116, millions d'euros) reçus à clôture de l'opération le 7 avril 2025 et un montant total complémentaire pouvant atteindre 181,4 millions de dollars (168,2 millions d'euros) en produit brut si tous les bons de souscription sont exercés, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions. L'étude de Phase 3 VITESSE atteignant son objectif primaire déclenchera une accélération de l'exercice de certains bons de souscription. Le produit de ce financement sera consacré à la poursuite du développement du programme Viaskin peanut dans les deux indications, y compris la préparation et le dépôt de la Biologics License Application et enfin le lancement et la commercialisation du patch Viaskin peanut pour les enfants âgés de 4-7 ans sous réserve de l'approbation de la FDA. Le financement entraînera

une dilution immédiate de 22,4 % et une dilution maximale de 73,7 % des actionnaires existants si tous les bons de souscription sont exercés.

Le 25 juin 2025, la Société a annoncé le screening du premier sujet de l'étude complémentaire d'innocuité COMFORT Toddlers chez les enfants âgés de 1 à 3 ans allergiques à l'arachide. Cette étude recrutera environ 480 sujets dans 80 à 90 centres aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Royaume-Uni et en Europe.

Financement

Le 28 mars 2025, la Société a annoncé un financement pouvant atteindre un montant total de 306,9 millions de dollars par investissement privé en capital public (PIPE) (correspondant à 284,5 millions d'euros sur la base d'un taux de change de 1,0739 \$ = 1,00 € publié par la Banque Centrale Européenne le 27 mars 2025), avant déduction des frais relatifs au placement privé.

Ce financement se déroule en deux phases:

- la première, d'un montant brut de 125,5 millions de dollars US (soit 116,3 millions d'euros) s'étant terminée le 7 avril 2025.
- la seconde, d'un montant brut pouvant aller jusqu'à 181,4 millions de dollars US (soit 168,2 millions d'euros), tient compte de l'exercice intégral des bons de souscriptions d'actions.

Ce financement provient de l'émission de 34 090 004 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 euro (les « Actions Nouvelles »), auxquelles sont attachés des bons de souscription de la Société (les « BSA » formant, avec les Actions Nouvelles, les « ABSA ») à un prix de souscription de 1,1136 euros par ABSA et jusqu'à 59.657.507 nouvelles actions supplémentaires, si tous les BSA attachés aux Actions Nouvelles sont exercés (les « Actions issues des BSA »). S'y ajoute l'émission de 71 005 656 bons (les « PFW-BS-PFW ») pour un montant de 86 millions de dollars (soit 79 millions d'euros), à un prix de souscription de 1,1136 euros (dont 1.1036 euros ont été préfinancés à la date d'émission). Chaque PFW-BS-PFW est composé d'un bon de souscription préfinancé les « Premiers BSA Pré-Financés » et d'un bon de souscription (les « Bons de Souscription »), ce dernier permettant de souscrire un second bon de souscription préfinancé (les « Seconds BSA Préfinancés »). Chaque Premiers BSA Pré-Financé et Seconds BSA Préfinancés ouvrent droit respectivement à la souscription de 1 action ordinaire et de 1,75 action ordinaire, l'exercice de la totalité des Premiers BSA Pré-Financés et Seconds BSA Préfinancés entraînant les créations respectives de 71 005 656 et 124 259 898 actions ordinaires nouvelles.

Les BSA et les Bons de Souscription sont respectivement détachés des Actions Nouvelles et des Premiers BSA Préfinancés dès leurs émissions. Ils sont exerçables à compter de leur date d'émission respective jusqu'à la première des deux dates suivantes:

- 7 avril 2027 ;
- ou 30 jours après la publication par la Société d'un communiqué de presse annonçant que l'étude VITESSE en cours sur VIASKIN Peanut chez les 4-7 ans a atteint le critère principal défini dans le protocole de l'étude VITESSE.

Lors de la seconde phase de financement, le prix d'exercice des BSA, donnant droit à l'obtention de 1,75 actions ordinaires, est de 1,5939 euros.

Le prix d'exercice d'un Premier BSA Préfinancé sera de 0,01 euro et donnera droit à une action ordinaire.

Le prix d'exercice d'un Bon de Souscription est égal à 1,5764 euros et donne droit à un Second BSA Préfinancé.

Le prix d'exercice d'un Second BSA Préfinancé est égal à 0,0175 euro et donne droit à 1,75 actions ordinaires.

Les actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice des bons de souscription préfinancés n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (*1933 Securities Act*), telle que modifiée, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf en vertu d'une déclaration d'enregistrement en vigueur ou d'une exemption aux exigences d'enregistrement applicable. La Société a accepté de déposer une déclaration d'enregistrement auprès de la *Securities and Exchange Commission* pour enregistrer la revente des actions ordinaires sous-jacentes aux bons de souscription préfinancés.

Note 2 Principes généraux et déclaration de conformité

Déclaration de conformité

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2025 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les comptes consolidés résumés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers. Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué le référentiel IFRS publié par l'IASB.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : <https://www.efrag.org/Endorsement>.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2025.

À la date d'arrêté des comptes consolidés résumés au 30 juin 2025, l'analyse de l'impact de ces normes est en cours par le Groupe.

Les notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent donc être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2024.

L'activité du Groupe n'est pas soumise à des effets significatifs de saisonnalité.

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 juillet 2025.

Note 3 Principes comptables

Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2025, le périmètre de consolidation est composé de quatre entités, une société mère DBV Technologies SA, société anonyme dont le siège social est situé au 107 avenue de la République 92320 Châtillon, France, et ses trois filiales :

- DBV Technologies Inc., créée le 7 avril 2014 et basée à Warren, New Jersey, États-Unis d'Amérique ;
- DBV Technologies Australia Pty Ltd., créée le 3 juillet 2018 et localisée dans New South Wales, Australie ;

- DBV Pharma, SAS, créée le 21 décembre 2018 et basée à Paris, France.

Le capital de chacune des filiales est détenu à 100 % par DBV Technologies SA et celles-ci font l'objet d'une consolidation par intégration globale.

Principe de continuité d'exploitation

Les états financiers de la Société au 30 juin 2025 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation. Depuis sa création, la Société a financé sa croissance au travers d'augmentations de capital successives et dans une moindre mesure par l'obtention d'aides publiques à l'innovation et par le remboursement de créances de Crédit d'Impôt Recherche. La Société ne génère pas de chiffre d'affaires et continue de préparer le lancement potentiel de son premier produit aux États-Unis et dans l'Union européenne, s'il était approuvé.

Depuis sa création, la Société est déficitaire et génère des flux de trésorerie négatifs. À la date de l'arrêté des comptes et du dépôt du présent rapport financier semestriel, la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles de la Société ne seront pas suffisants pour soutenir son plan d'exploitation pendant au moins les douze prochains mois. Il existe donc une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de la Société.

La Société a annoncé le 28 mars un financement d'un montant pouvant atteindre 306,9 millions de dollars (284,5 millions d'euros), comprenant un produit brut de 125,5 millions de dollars (116, millions d'euros) reçu le 7 avril.

La Société prévoit, sur la base de ses activités actuelles, et de ses plans et hypothèses, que son solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 103,2 millions de dollars au 30 juin 2025 sera suffisant pour financer ses activités jusqu'au deuxième trimestre 2026.

Le financement annoncé le 28 mars comprend également un montant total pouvant atteindre 181,4 millions de dollars (168,2 millions d'euros) en produit brut si tous les bons de souscription sont exercés, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions. L'étude de Phase 3 VITESSE atteignant son objectif primaire déclenchera une accélération de l'exercice de certains bons de souscription. Le produit de ce financement sera consacré à la poursuite du développement du programme Viaskin peanut dans les deux indications, y compris la préparation et le dépôt de la Biologics License Application et enfin le lancement et la commercialisation du patch Viaskin peanut pour les enfants âgés de 4-7 ans sous réserve de l'approbation de la FDA.

La Société a l'intention de continuer à rechercher des financements supplémentaires pour préparer la commercialisation de Viaskin® Peanut, si elle est approuvée, et pour poursuivre d'autres travaux de recherche et de développement. La Société pourrait financer ses besoins en trésorerie futurs par une combinaison d'augmentations de capital par offres publiques ou placements privés, de financements bancaires ou obligataires, de contrats de collaboration, licences et développement ou d'autres formes de financements non dilutifs.

Dans un contexte marqué par l'évolution continue des politiques commerciales et tarifaires ainsi que par les perturbations persistantes notamment liées au conflit en Ukraine, la Société ne peut pas garantir qu'elle parviendra à se financer selon ses besoins ou dans des conditions attractives. Un ralentissement économique grave ou prolongé pourrait entraîner divers risques pour la Société, notamment une capacité réduite à se procurer des capitaux supplémentaires au moment où elle en aura besoin ou à des conditions acceptables pour la Société.

Si la Société ne parvient pas à atteindre ses objectifs de financement, elle pourrait être amenée à réduire ses activités, notamment en retardant ou en réduisant l'étendue de ses efforts de recherche et de développement, ou à obtenir des financements par le biais d'accords de collaboration ou d'autres accords, qui pourraient obliger la Société à renoncer à des droits sur ses produits candidats, que la Société pourrait autrement chercher à développer ou à commercialiser de manière indépendante.

Dans le cas où la Société ne parviendrait pas à trouver des financements supplémentaires, elle pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité. L'application des règles et principes comptables IFRS dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers consolidés résumés de la Société nécessite l'utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements qui affectent les montants des actifs, des passifs et des informations sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que le montant des produits et charges de la période.

Les estimations et les jugements auxquels la Direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables du Groupe sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés résumés, la Direction a utilisé des jugements et des estimations significatifs dans les domaines suivants :

- l'évaluation de la juste valeur des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres octroyés à des salariés et/ou dirigeants est effectuée sur la base de modèles actuariels ; ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul telles que la

volatilité attendue du titre ainsi que l'estimation des dates prévisionnelles d'atteinte des conditions de performance pour la durée de l'étalement de la charge issus de l'octroi de stock-options ;

- l'évaluation du montant du Crédit d'Impôt Recherche est basée sur les dépenses internes et externes supportées par la Société pendant l'exercice. Seules les dépenses de recherche éligibles sont prises en compte dans le calcul du Crédit d'Impôt Recherche ;
- l'estimation des provisions pour risque et charge.

La Direction a également utilisé des jugements et des estimations dans les domaines suivants :

- les hypothèses utilisées dans l'évaluation des actifs du droit d'utilisation des contrats de location ;
- la reconnaissance des actifs et passifs d'impôts différés ;
- la dépréciation des actifs du droit d'utilisation liés aux contrats de location et aux immobilisations corporelles.

Note 4 Contrat de location

Analyse des droits d'utilisation par catégorie de biens sous-jacents

(en milliers de dollars)	Immobilier	Autres actifs	Total
Au 1^{er} janvier 2024	5 207	71	5 278
Entrées d'actifs	1 658	30	1 688
Sorties d'actifs	—	—	—
Dotation aux amortissements	(1 646)	(74)	(1 720)
Change et divers	140	(1)	139
Au 31 décembre 2024	5 359	26	5 385
Entrées d'actifs	—	133	133
Sorties d'actifs	—	—	—
Dotation aux amortissements	(452)	(37)	(490)
Change et divers	549	2	550
AU 30 JUIN 2025	5 456	124	5 579

Analyse des échéances des obligations locatives

(en milliers de dollars)	30/06/2025	31/12/2024
À moins d'un an	997	654
De un à cinq ans	4 325	3 819
Plus de cinq ans	2 372	2 477
TOTAL	7 695	6 950

Au 30 juin 2025, la charge d'intérêts sur les obligations locatives est de 176 milliers de dollars contre 155 milliers de dollars au 30 juin 2024.

Note 5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	30/06/2025	31/12/2024
Crédit impôt recherche	2 378	3 980
Autres créances fiscales	10 428	4 452
Charges constatées d'avance	2 343	1 541
Autres créances	2 885	1 959
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS	18 034	11 932

Crédit d'Impôt Recherche

La Société bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) depuis sa création, qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Depuis l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société possède de nouveau un statut de PME communautaire conformément aux textes en vigueur.

Au titre des comptes présentés, la Société a comptabilisé en « Produits opérationnels » un Crédit d'Impôt Recherche de 2,2 millions de dollars au 30 juin 2025.

L'évolution de ce Crédit d'Impôt Recherche au cours du premier semestre 2025 se présente comme suit :

(en milliers de dollars)	Montant
Bilan Créance au 1er janvier 2025	3 980
+ Produit d'exploitation	2 217
- Paiement reçu	(4 186)
+/- Ecart de conversion	367
BILAN CRÉANCE AU 30 JUIN 2025	2 380

Autres créances fiscales et charges constatées d'avance

Les autres créances fiscales sont relatives principalement à la TVA déductible.

Les charges constatées d'avance correspondent à des dépenses liées aux assurances, d'honoraires de conseils juridiques et scientifiques, ainsi que des avances versées dans le cadre de certaines études cliniques.

Note 6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

(en milliers de dollars)	30/06/2025	31/12/2024
Disponibilités	29 371	32 456
Équivalents de trésorerie	73 836	—
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	103 207	32 456
Concours bancaires courants	—	—
TOTAL NET TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE PORTÉ À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	103 207	32 456

Les équivalents de trésorerie sont disponibles avec préavis de 32 jours sans pénalités significatives en cas de besoin de liquidités. Ils sont évalués en utilisant la catégorie 1 « Évaluations à la juste valeur ».

Note 7 Capitaux propres

Capital social et primes liées au capital

Le capital social, au 30 juin 2025, est fixé à la somme de 13 697 369,70 euros (15 393 milliers de dollars convertis au taux historique). Il est divisé en 136 973 697 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,10 euro.

Conformément aux autorisations accordées par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 juin 2025, le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de DBV Technologies S.A a été affecté sur le compte Report à nouveau, devenu débiteur de 102 284 799,30 euros.

La prime d'émission a été apurée et sa totalité (soit 35 154 861,25 euros) a été imputée, laissant un solde débiteur de 67 129 938,05 euros sur le compte Report à nouveau.

En vertu des délégations de compétence conférées par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 16 mai 2024 (« l'Assemblée 2024 ») aux termes des 24^e et 30^e résolutions de ladite Assemblée, le Conseil d'administration de la Société a, lors de sa séance du 27 mars 2025, pour un montant nominal maximal de 28 929 000 euros :

- constaté que l'offre consiste en une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, exclusivement réservée aux bénéficiaires définis dans la 24^e résolution de l'Assemblée 2024, par voie d'émission :
 - d'actions ordinaires (les « Actions Nouvelles ») chacune avec des bons de souscription de la Société attachés (les « BSA », et ensemble avec les Actions Nouvelles, les « ABSA ») permettant de souscrire à 1,75 action ordinaires (les « Actions Issues des BSA »),
 - de bons de souscriptions (les « PFW-BS-PFW ») consistant en (i) un BSA pré-financé (chacun, un « Premier BSA Pré-Financé ») donnant chacun droit, en cas d'exercice, à une action (chacune, une « Action Issue des Premiers BSA Pré-Financés ») et (ii) un bon de souscription (chacun, un « Bon de Souscription ») permettant de souscrire à un bon de souscription pré-financé (chacun, un « Second BSA Pré-Financé »), donnant droit, en cas d'exercice, de souscrire à 1,75 action ordinaires de la Société (les « Actions Issues des Seconds BSA Pré-Financés », et ensemble avec les Actions Issues des BSA et les Actions Issues des Premiers BSA Pré-Financés, les « Actions Issues des Bons », et ensemble avec les Actions Nouvelles, les « Actions Offertes »). Ensemble, « l'Offre » ;
- décidé le principe :
 - d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par l'émission d'ABSA par voie d'offre réservée à certaines catégories d'investisseurs,
 - de l'émission de PFW-BS-PFW avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre réservée à certaines catégories d'investisseurs,
 - d'une ou plusieurs augmentation(s) de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des porteurs de BSA, des Premiers BSA Pré-Financés, Bons de Souscription et des Seconds BSA Pré-Financés ;

- subdélégué sa compétence au Directeur général à l'effet de mettre en œuvre ses décisions et constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital au titre des Actions Nouvelles et de l'ensemble des augmentations de capital au titre des Actions issues des Bons.

Après avoir noté que le cours moyen pondéré par les volumes des actions de la Société sur Euronext Paris, calculé sur cinq séances de bourse choisi parmi les trente dernières séances précédant la fixation du prix (soit, les sessions des 13, 14, 17, 18 et 19 mars 2025) est de 0,8989 euro (le « **Prix de Référence de l'Action** ») et le Prix de Référence de l'Action diminué d'une décote de 15 % est égal à 0,7541 euro, le Directeur général, agissant sur subdélégation du Conseil d'administration du 27 mars 2025, a notamment décidé, en date du 27 mars 2025 :

- de fixer le prix de chaque ABSA à 1,136 euro (le « Prix de l'ABSA »), correspondant à une prime de 23,89 % par rapport aux Prix de Référence de l'Action ;
- que le prix d'émission de chaque PFW-BS-PFW est égal au Prix de l'ABSA et correspond au prix des Premiers BSA Pré-Financés à pré-financer à la date d'émission des PFW-BS-PFW et au solde du prix d'exercice des Premiers BSA Pré-Financés égal à 0,01 euro par Premier BSA Pré-Financé ;
- faisant usage de la 24^e résolution de l'Assemblée 2024, conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce:
 - (i) d'augmenter le capital social de la Société en numéraire par émission de 34 090 004 ABSA à souscrire au prix de souscription de 1,136 euro par ABSA (soit 0,10 euro de valeur nominale et 1,036 euro de prime d'émission), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre de l'Offre, à libérer intégralement au moment de la souscription, soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 3 409 000,40 euros, et
 - (ii) l'émission, la vente et la livraison de 71 005 656 PFW-BS-PFW à un prix global de 1,136 euro par PFW-BS-PFW avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre des PFW-BS-PFW, à libérer intégralement au moment de la souscription (à l'exception de la partie du prix d'exercice qui n'est pas pré-financée au moment de la souscription), correspondant à un montant total de 78 361 841,96 euros au moment de la souscription ;
- finalisé la liste des souscripteurs au sein des catégories de personnes définies par la 24^e résolution de l'Assemblée 2024 et arrêté l'allocation des ABSA et/ou des PFW-BS-PFW au profit de ceux-ci ;
- en date du 7 avril 2025, le Directeur général a constaté (i) l'émission de 34 090 004 Actions Nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 euro, intégralement souscrites et libérées en totalité, (ii) la réalisation définitive de l'augmentation de capital, et (iii) que le capital social a été en conséquence porté de la somme de 10 285 886,80 euros, divisé en 102 858 868 actions, à la somme de 13 694 887,20 euros, divisé en 136 948 872 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

La Société a analysé le classement comptable en IFRS des bons de souscription d'actions préfinancés en application de norme IAS 32 - Instruments financiers : présentation, afin de déterminer si ces instruments doivent être classés en tant que capitaux propres ou en tant que passifs.

Afin de déterminer si ces instruments sont des instruments de capitaux propres plutôt qu'un passif financier, la Société a analysé les définitions prescrites par IAS 32.16 ainsi que les conditions a) et b) d'IAS 32.16 qui définissent le classement d'un instrument financier en capitaux propres.

La Société a conclu que les bons de souscription d'actions préfinancés sont des instruments de capitaux propres sur la base des éléments suivants :

- (i) les termes et conditions des bons de souscription d'actions préfinancés ne comprennent aucune obligation contractuelle de livrer des espèces ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers dans des conditions défavorables pour la Société ;
- (ii) les bons de souscription d'actions préfinancés ne répondent pas à la définition d'un dérivé au sens de la norme IFRS 9 ;
- (iii) la restriction prévue à la norme IAS 32-16b)ii) qui exclue le classement en capitaux propres n'est pas explicitée par le texte et peut être interprétée comme couvrant uniquement les dérivés sur des dérivés sur actions propres et non les dérivés sur des non-dérivés (et comme précisé ci-avant, les bons de souscription d'action préfinancés ne répondent pas à la définition d'un dérivé) ;
- (iv) il n'y a pas, en substance, de livraison « future », mais que les avantages liés aux actions sous-jacentes (tels que les droits de vote, la part dans l'actif net en cas de liquidation et les dividendes) peuvent être exercés sans restriction (en l'absence de la disposition relative à la limitation de la propriété effective) dès la souscription du warrant : dès que

la notification d'exercice du premier warrant est donnée, la notification d'exercice du second peut également être donnée, de sorte que, dans les faits, le détenteur notifie l'exercice des deux warrants simultanément et paie le prix d'exercice total (y compris le prix nominal du warrant préfinancé).

Les conditions relatives au plafond de limitation de la propriété effective ne remettent pas en cause cette analyse. En effet :

- (i) le plafond n'ajuste pas le prix d'exercice ni le nombre d'actions sous-jacentes à l'instrument ;
- (ii) l'instrument ne contient aucune obligation pour la Société de régler en espèces les actions dues au-delà du plafond ;
- (iii) en vendant les actions qu'il détient, le détenteur de warrants BS peut exercer librement le warrant préfinancé et n'est soumis à aucune contrainte. Afin d'éviter tout retard dans la livraison des actions, les détenteurs ont la possibilité de gérer activement leur position et de vendre leurs actions afin de ne pas être soumis au plafond qui retarderait la livraison des actions ;
- (iv) les warrants BS et les warrants ABSA sont strictement équivalents, à l'exception du fait que les warrants BS prévoient un mécanisme permettant au détenteur d'éviter de franchir involontairement les seuils de détention. C'est la seule raison pour laquelle les premiers warrants préfinancés ont été émis, contrairement aux seconds warrants préfinancés, qui sont classés comme des instruments de capitaux propres.

Cette analyse est cohérente avec celle retenue en US GAAP en application des critères et conditions énoncés par ASC 815-40.

Les bons de souscription préfinancés ont évolué au cours de la période comme suit :

	BSA préfinancés
Solde au 31 décembre 2024	22 266 331
Attribués au cours de la période	71 005 656
Déchus au cours de la période	—
Exercés au cours de la période	—
Expirés au cours de la période	—
SOLDE AU 30 JUIN 2025	93 271 987

Au cours du premier semestre 2025, le capital de la Société a évolué au travers des opérations suivantes :

(en milliers de dollars)

Date	Nature des opérations	Capital	Primes liées au capital	Nombre d'actions
Solde au 1^{er} janvier 2025		11 650	141 635	102 847 501
09/01/2025	Attribution définitive AGA	0,75	(0,75)	7 300
29/01/2025	Attribution définitive AGA	0,15	(0,15)	1 462
23/03/2025	Attribution définitive AGA	0,28	(0,28)	2 605
07/04/2025	Augmentation de capital	3 738,65	113 182,77	34 090 004
12/05/2025	Attribution définitive AGA	0,04	(0,04)	400
19/05/2025	Attribution définitive AGA	0,28	(0,28)	2 500
22/05/2025	Attribution définitive AGA	2,48	(2,48)	21 925
11/06/2025	Imputation des résultats sur prime d'émission	—	(40 192,55)	
SOLDE AU 30 JUIN 2025		15 393	214 621	136 973 697

Note 8 Provisions courantes et non courantes

Le tableau ci-dessous présente les mouvements intervenus sur les provisions au cours du premier semestre 2025 :

(en milliers de dollars)	Engagement de départ à la retraite	Provision collaboration NHS	Autres provisions	Total
Au 31 décembre 2024	721	—	122	844
Augmentations des provisions	71	—	109	180
Reprises de provisions utilisées	—	—	(126)	(126)
Reprises de provisions non utilisées	—	—	—	—
Charge d'intérêts nette liée aux avantages du personnel et effets de la désactualisation	—	—	—	—
Écarts actuariels sur régimes à prestations définies	35	—	11	46
Écarts de conversion	113	—	—	113
AU 30 JUIN 2025	941	—	117	1 058
dont part courante	—	—	117	117
dont part non-courante	941	—	—	941

Engagements de départ à la retraite

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, il n'y a pas eu de changements significatifs dans les hypothèses utilisées par rapport à celles présentées dans la note 12 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Note 9 Dettes fournisseurs et autres passifs

Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délais de paiement supérieurs à un an à la fin de chaque exercice présenté.

Autres passifs

(en milliers de dollars)	30/06/2025			31/12/2024		
	Autres passifs courants	Autres passifs non courants	Total	Autres passifs courants	Autres passifs non courants	Total
Dettes sociales	6 293	—	6 293	7 294	—	7 294
Produits constatés d'avance	—	—	—	—	—	—
Dettes fiscales	625	—	625	188	—	188
Autres dettes	602	—	602	849	—	849
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	7 520	—	7 520	8 331	—	8 331

Note 10 Produits opérationnels

Les produits opérationnels se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	—	—
Crédit d'Impôt Recherche	2 217	2 568
Autres produits	—	—
TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS	2 217	2 568

La diminution du Crédit d'Impôt Recherche est principalement due au fait qu'une plus grande proportion des activités d'études a été réalisée en Amérique du Nord et n'était donc pas éligible au Crédit d'Impôt Recherche français.

Note 11 Charges opérationnelles

Par nature, la répartition des dépenses de recherche et développement est la suivante :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin	
	2025	2024
Dépenses de recherche et développement		
Sous-traitance, collaborations et consultants	39 466	32 492
Frais de personnel	9 204	8 760
Paievements en actions	1 124	1 466
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	5 307	3 987
TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	55 101	46 705

Par nature, la répartition des frais commerciaux est la suivante :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin	
	2025	2024
Frais commerciaux		
Sous-traitance, collaborations et consultants	258	587
Frais de personnel	312	506
Paievements en actions	37	61
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	73	584
TOTAL DES FRAIS COMMERCIAUX	681	1 739

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin	
	2025	2024
Frais généraux		
Sous-traitance, collaborations et consultants	3 604	5 595
Frais de personnel	5 119	4 760
Paievements en actions	1 786	1 956
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	3 545	4 187
TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX	14 054	16 498

Charges de personnel

La Société employait en moyenne 109 personnes au 30 juin 2025, contre 106 personnes au 30 juin 2024. Les frais de personnel s'analysent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin	
	2025	2024
Salaires et traitement	11 367	10 684
Charges sociales	3 197	2 722
Charges sur engagement de retraite	71	621
Paievement en actions	2 947	3 483
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	17 582	17 510

Les frais de personnel restent stables et cohérents avec les effectifs.

Note 12 Paiements en actions

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires à attribuer des bons de souscription d'actions (« BSA »), des stock-options (« SO ») ou encore des actions gratuites (« AGA ») aux salariés, aux mandataires sociaux, ou aux conseillers scientifiques.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, la Société a attribué 215 000 SO et 35 000 AGA à certains employés.

Il n'y a eu aucun changement dans les conditions d'acquisition et la méthode d'évaluation des SO et des AGA par rapport à ce qui est indiqué à la note 18 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mouvements sur le nombre de BSA, SO et AGA sur la période

	BSA	SO	AGA
Solde au 31 décembre 2024	244 693	10 452 903	2 813 366
Attribués au cours de la période	—	215 000	35 000
Perdus au cours de la période	—	(66 100)	(82 850)
Exercés / payés au cours de la période	—	—	(36 192)
Expirés au cours de la période	(49 185)	(128 100)	—
SOLDE AU 30 JUIN 2025	195 508	10 473 703	2 729 324

Rapprochement des charges de paiements en actions avec le compte de résultat consolidé

(en milliers de dollars)		30 juin	
		2025	2024
Recherche & développement	SO	(734)	(969)
	AGA	(390)	(497)
Frais commerciaux	SO	(25)	(43)
	AGA	(12)	(18)
Frais généraux	SO	(1 594)	(1 730)
	AGA	(192)	(226)
TOTAL DES (CHARGES) REPRISES DES PAIEMENTS EN ACTIONS		(2 947)	(3 483)

Note 13 Produits et charges financiers

Les charges financières sont principalement composées des intérêts financiers relatifs aux obligations locatives constatées au bilan dans le cadre de la norme IFRS 16 et des pertes de change.

Les produits financiers sont principalement constitués des intérêts sur comptes à terme et des gains de change.

Note 14 Engagements hors bilan

Les engagements opérationnels existants au 31 décembre 2024 (décrits à la note 20 des comptes consolidés au 31 décembre 2024 publiés), ont principalement évolué au niveau des contrats de sous-traitance avec différents CRO.

Au 30 juin 2025, le montant des études en cours s'élève à 272,7 millions de dollars, contre 170,3 millions de dollars au 31 décembre 2024, dont \$45,3 millions de dollars jusqu'en 2026. Cette augmentation s'explique essentiellement par le lancement de l'étude COMFORT Toddlers suite à l'alignement avec la FDA et l'avancée de l'étude clinique de phase 3 VITESSE.

Note 15 Relations avec les parties liées

Les parties liées de la Société sont exclusivement composées des membres du Conseil d'administration et des membres du Comité exécutif. Le montant global des rémunérations attribuées aux membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration n'a pas évolué de façon significative au 30 juin 2025.

Note 16 Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de la période présentée.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin	
	2025	2024
Résultat de l'exercice	(69 015)	(60 587)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté	118 545 638	96 179 388
Résultat de base et dilué par action (\$/action)	(0,58)	(0,63)

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA préfinancés, BSA, SO et AGA) sont considérés comme anti-dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action (106 475 014 actions pouvant être émises au 30 juin 2025 et 38 043 948 actions au 30 juin 2024). Ces instruments sont présentés en note 12 et en note 7. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Note 17 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés résumés semestriels par le Conseil d'administration.



2

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

2.1	REVUE D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2024	22
2.2	ANALYSE DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ	22
2.3	ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ	24
2.4	ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	24
2.5	PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	25
2.6	PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX PROCHAINS MOIS DE L'EXERCICE 2025	25

2.1 REVUE D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2025

Au cours du premier semestre 2025, la Société a poursuivi son programme de développement clinique dont les faits marquants sont décrits dans la note 1 des comptes consolidés résumés du document présent.

2.2 ANALYSE DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

2.2.1 Formation du résultat opérationnel

Chiffre d'affaires et autres revenus de l'activité

Les produits opérationnels de la Société se sont élevés respectivement à 2,2 millions de dollars et 2,6 millions de dollars au 30 juin 2025 et 2024.

<i>en milliers de dollars</i>	30 juin			
	2025	2024	Var.	%
Chiffre d'affaires	—	—	—	—
Autres revenus	2 217	2 568	(351)	-14 %
<i>dont Crédit Impôt Recherche</i>	2 217	2 568	(351)	-14 %
<i>dont autres produits</i>	—	—	—	— %
TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS	2 217	2 568	(351)	-14 %

La diminution des produits opérationnels de 0,4 million de dollars est principalement due à la diminution des coûts de R&D éligibles au Crédit d'Impôt Recherche en France pour

0,4 million de dollars en raison d'une plus grande proportion d'activités cliniques réalisées aux États-Unis et donc non éligibles au Crédit d'Impôt Recherche en France.

Coût des marchandises vendues

Néant aux 30 juin 2025 et 2024.

Dépenses de recherche et de développement

Par nature, la répartition des dépenses de recherche et développement est la suivante :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin			
	2025	2024	Variation	%
Sous-traitance, collaborations et consultants	39 466	32 492	6 974	21 %
Frais de personnel	9 204	8 760	444	5 %
Paievements en actions	1 124	1 466	(342)	-23 %
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	5 307	3 987	1 320	33 %
TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	55 101	46 705	8 396	18 %

Les dépenses de recherche et développement ont augmenté de 8,4 millions de dollars à fin juin 2025 par rapport à fin juin 2024.

Les frais de sous-traitance, collaboration et consultants ont augmenté de 7,0 millions de dollars en 2025 essentiellement en raison de l'augmentation des dépenses liées aux études cliniques résultant (1) du lancement de l'étude COMFORT Toddlers suite à l'alignement avec la FDA, (2) de l'avancée de l'étude clinique de phase 3 VITESSE et (3) des activités réglementaires et de production afin de soutenir les essais cliniques en cours.

Les frais de personnel ont augmenté 0,4 millions de dollars à fin juin 2025 comparé à fin juin 2024. Cette hausse s'explique par des recrutements réalisés au cours du deuxième trimestre 2024, principalement basés aux États-Unis en Médical, Qualité et Affaires Réglementaires, pour lesquels six mois de frais de personnel sont comptabilisés à fin juin 2025 contre deux à trois mois à fin juin 2024.

Les dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts ont augmenté de 1,3 millions de dollars à fin juin 2025 comparé à fin juin 2024. Cette hausse s'explique essentiellement par une reprise de provision de 1,2 millions de dollars à fin juin 2024, dans le cadre de l'accord de collaboration et de licence avec Nestlé Health Science, qui venait diminuer la charge de l'an dernier.

Frais commerciaux

Par nature, la répartition des frais commerciaux est la suivante :

(en milliers de dollars)	30 juin			
	2025	2024	Variation	%
Sous-traitance, collaborations et consultants	258	587	(329)	-56 %
Frais de personnel	312	506	(193)	-38 %
Paievements en actions	37	61	(24)	-39 %
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	73	584	(512)	-88 %
TOTAL DES FRAIS COMMERCIAUX	681	1 739	(1 058)	-61 %

Les frais commerciaux s'élevaient respectivement à 0,7 million de dollars et 1,7 millions de dollars au titre des exercices 2025 et 2024, soit une baisse de 1,1 million de dollars qui s'explique principalement par la baisse des activités commerciales, de

l'effectif commercial (qui s'élevait à 1 employé à fin juin 2024 contre 2 employés sur la même période de l'année précédente suite à un transfert d'affectation du commercial vers les frais généraux) et des déplacements.

Frais généraux

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel administratif, les coûts de structure liés au siège social, et des charges externes comme les honoraires d'audit, d'avocats ou de consultants. Leur montant total s'établit respectivement à 14,1 millions de dollars et 16,5 millions de dollars au titre des semestres clos le 30 juin 2025 et 2024, en baisse de 15 %.

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

(en milliers de dollars)	30 juin			
	2025	2024	Variation	%
Sous-traitance, collaborations et consultants	3 604	5 595	(1 990)	-36 %
Frais de personnel	5 119	4 760	358	8 %
Paievements en actions	1 786	1 956	(170)	-9 %
Dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts	3 545	4 187	(642)	-15 %
TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX	14 054	16 498	(2 444)	-15 %

Les frais généraux ont diminué de 2,4 millions de dollars à fin juin 2025 par rapport à la même période en 2024.

Cette baisse est essentiellement expliquée par la diminution des dépenses de sous-traitance, collaborations et consultants en raison de coûts non récurrents intervenus lors du premier semestre 2024 associés (1) aux déménagements des bureaux en France et aux États-Unis, (2) à des activités de financement et (3) à des activités liées aux marques et brevets de la Société.

Les frais de personnel ont augmenté de 0,4 million de dollars à fin juin 2024 comparé à fin juin 2023. Cette hausse s'explique par des recrutements réalisés au cours du deuxième trimestre 2024 pour lesquels six mois de frais de personnel sont

comptabilisés à fin juin 2025 contre trois à quatre mois à fin juin 2024 ainsi que par un transfert d'affectation d'un employé du commercial vers les frais généraux.

Les dotations aux provisions et amortissements, et autres coûts ont diminué de 0,6 million de dollars en raison de (1) la diminution du loyer en France suite à l'aménagement dans les nouveaux locaux à Châtillon, (2) la diminution des polices d'assurances principalement liée à la réduction de la prime d'assurance spécifique contractée au profit des dirigeants et administrateurs de la Société dans le cadre des opérations financières et (3) la diminution des déplacements sur le premier semestre 2024.

2.2.2 Formation du résultat net

Produits et charges financières

Le résultat financier net s'est élevé à (1,3) millions de dollars au 30 juin 2025 contre 1,8 millions de dollars au 30 juin 2024.

Ce poste est principalement composé des produits financiers sur les placements de la Société, du résultat défavorable de change, et des intérêts financiers sur les obligations locatives.

Résultat net et résultat net par action

La perte nette au 30 juin 2025 s'est élevée à (69,0) millions de dollars contre une perte de (60,6) millions de dollars au 30 juin 2024. La perte par action émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours des périodes présentées)

s'est élevée à (0,58) dollar au 30 juin 2025 contre (0,63) dollar par action au 30 juin 2024.

2.3 ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ

Actifs non courants

Les actifs non courants regroupent les actifs incorporels, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les actifs corporels et les actifs financiers non courants. Les actifs non courants nets s'élevaient respectivement à 22 millions de dollars au 30 juin 2025 et 21,2 millions de dollars au 31 décembre 2024.

La variation des actifs non courants entre les deux périodes résulte principalement des amortissements de la période.

Actifs courants

Les actifs courants s'élevaient respectivement à 121,2 millions de dollars et 44,4 millions de dollars au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient 103,2 millions de dollars au 30 juin 2025 contre 32,5 millions de dollars au 31 décembre 2024.

Outre le financement et la consommation de trésorerie de la période, la variation entre les deux périodes comprend également une hausse des créances fiscales liées au Crédit d'Impôt Recherche et à la TVA déductible, ainsi que des charges constatées d'avance.

Capitaux propres

La variation nette des capitaux propres de la Société résulte de l'augmentation de capital, de l'exercice de valeurs mobilières ainsi que de la perte nette de l'exercice 2024.

Passifs non courants

La hausse des passifs non courants, passant de 7 millions de dollars au 31 décembre 2024 à 7,6 millions de dollars au 30 juin 2025, résulte principalement des écarts de conversion sur cette période.

Passifs courants

Les passifs courants sont principalement composés des obligations locatives à moins d'un an, des dettes à court terme vis-à-vis des tiers, les dettes fiscales et sociales (salariés et organismes sociaux). La hausse passant de 31,1 millions de

dollars au 31 décembre 2024 à 49,4 millions de dollars au 30 juin 2025, résulte principalement d'une augmentation des dettes fournisseurs pour 18,8 millions de dollars.

2.4 ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en milliers de dollars	30 juin		
	2025	2024	Var.
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles	(53 322)	(68 708)	15 385
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(413)	(1 443)	1 029
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	116 741	(1 150)	117 891

La consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles pour les exercices clos les 30 juin 2025 et 2024 s'est élevée respectivement à 53,3 millions de dollars et 68,7 millions de dollars. La consommation liée aux activités opérationnelles a diminué de 15,4 millions de dollars. La variation est principalement due (1) à la réduction de dépenses externes liées aux essais cliniques terminés ou arrivant à termes pour 3,4 millions de dollars, (2) au report d'activités de R&D visant à soutenir les progrès des essais cliniques par le biais des affaires réglementaires, des affaires médicales, de la plateforme de fabrication et des activités d'approvisionnement pour

5,1 millions de dollars et (3) à des reports d'activités commerciales, de frais de déplacement et des économies réalisées notamment au niveau des polices d'assurances.

La consommation de trésorerie liée aux activités d'investissement s'est élevée 0,4 million de dollars au 30 juin 2025 et 1,4 million de dollars au 30 juin 2024. Cette diminution est essentiellement due aux coûts immobilisés au titre du déménagement du siège social à Châtillon en avril 2024 qui se sont élevés à 1,9 million de dollars.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement se sont élevés à 116,7 millions de dollars, contre 1,1 millions de dollars en juin 2024 en raison de l'opération de financement

intervenue au cours du premier semestre 2025 et détaillée en Note 1 détaillant les faits marquants du premier semestre 2025.

Trésorerie du Groupe

Au 30 juin 2025, le montant de la trésorerie et équivalents détenus par la Société s'élevait à 103,2 millions de dollars, contre 66,2 millions de dollars au 30 juin 2024.

Au 30 juin 2025, comme au 30 juin 2024, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (exclusivement des comptes à terme immédiatement mobilisables en cas de besoin de liquidités).

2.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société sont exclusivement composées des membres du Conseil d'administration et des membres du Comité exécutif. Le montant global des rémunérations attribuées aux membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration n'a pas évolué de façon significative au 30 juin 2025.

La Société n'a pas conclu de nouvelles transactions avec des parties liées au premier semestre 2025.

2.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX PROCHAINS MOIS DE L'EXERCICE 2025

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés dans le chapitre 2 « Risques et contrôle interne » du Document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 11 avril 2025 (numéro AMF) tel que complété par l'amendement au Document d'enregistrement universel 2024 déposé le 3 juin 2025. Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document d'enregistrement universel 2024 tel que complété par l'amendement au Document d'enregistrement universel 2024 disponibles sur le site internet de la Société.

La Société enregistre des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie négatifs depuis sa création. À la date du dépôt, la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles de la Société ne devraient pas être suffisants pour soutenir son plan d'exploitation pendant au moins les douze prochains mois. Il existe donc une incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son activité. Sur la base des opérations actuelles ainsi que des plans et hypothèses, la Société prévoit que le solde de trésorerie et les équivalents de trésorerie de 103,2 millions de dollars au 30 juin 2025 seront suffisants pour financer ses opérations jusqu'au deuxième trimestre 2026.



3

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2025

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société DBV Technologies S.A., relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 3 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes
Paris La Défense, le 29 juillet 2025

KPMG S.A.
Renaud Cambet
Associé

Deloitte & Associés
Stéphane Ménard
Associé

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc]



4

DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Monsieur Daniel TASSÉ

Directeur Général de DBV Technologies

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées et qu'il décrit les principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Châtillon, 29 juillet 2025

Monsieur Daniel TASSÉ

Directeur Général



Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisory

Contact : fr_content_and_design@pwc.com

Crédits photos : iStock, Evgeny Atamanenko, Jecapix, wundervisuals, StockPlanets, Renata Angerami.



107, avenue de la République, 92320 Châtillon
Tél. : +33 (0)1 55 42 78 78 – Fax : +33 (0)1 43 26 10 83
dbv-technologies.com